

# Ha'azinou

18 Septembre 2021

12 Tichri 5782

1205

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

## La foi en D.ieu, le plus grand cadeau pour l'homme

« Prêtez l'oreille, cieux, et je parlerai, que la terre écoute les paroles de ma bouche. » (Dévarim 32, 1)

Avant de quitter ce monde, Moché rassembla tous les membres du peuple juif et prit à témoin le ciel et la terre que, s'ils empruntaient la voie de l'Éternel, tout irait bien pour eux et ils ne manqueraient de rien, mais, s'ils Lui tournaient le dos, de lourds décrets seraient prononcés contre eux et ils souffriraient.

Lors de l'écriture d'un contrat, deux témoins doivent être présents pour attester de sa véracité. Ils certifient son authenticité et sa validité. Moché choisit les cieux et la terre pour remplir ce rôle. Pourquoi ne le confia-t-il pas plutôt aux créatures célestes ? Car elles demeurent invisibles pour la plupart des êtres humains. Or, des témoins doivent être visibles et pouvoir être consultés en cas de nécessité, quand des contestations surgissent.

Cela étant, pourquoi ne pas avoir désigné en tant que témoins Yéhochooua bin Noun, Elazar HaCohen ou d'autres Sages ? Si les hommes sont certes mortels, néanmoins, leur signature sur un contrat perdure à jamais et peut prouver au tribunal sa validité.

Rachi explique qu'en dépit de cela, Moché opta pour des témoins éternels : « Pourquoi prit-il à témoin les cieux et la terre ? Il se dit : "Je suis de chair et de sang, demain je vais mourir. Si jamais le peuple d'Israël dit qu'il n'a pas accepté l'alliance, qui viendra le démentir ?" C'est pourquoi il prit à témoin contre eux les cieux et la terre, des témoins qui subsisteraient éternellement. »

Cette interprétation soulève une difficulté : les cieux et la terre ne sont de bons témoins que pour celui qui croit en D.ieu. Confronté à l'adversité, il se souviendra immédiatement que ces derniers ont été pris à témoin de la réalité inéluctable selon laquelle l'homme qui emprunte le droit chemin mène une vie heureuse, et inversement. Par contre, celui qui ne croit pas en l'Éternel, Créateur des cieux et de la terre, ne prêtera pas non plus crédit à leur témoignage. Il prétendra que, même si ces créations sont visibles, elles ne sont pas dotées d'une bouche pour témoigner de la réalité divine. Comment contrer cet argument ?

Il est écrit : « Les cieux racontent la gloire de D.ieu et le firmament proclame l'œuvre de Ses mains. » (Téhilim 19, 2) Si on veut croire en D.ieu, il suffit de contempler les cieux et le firmament qui attestent clairement qu'Il en est l'Auteur. Créatures muettes, leur contemplation renforce néanmoins notre foi dans le Créateur qui les a conçues durant les six jours de la Création et leur a accordé une existence éternelle. Leur réalité est, en soi, une preuve de l'existence du Très-Haut.

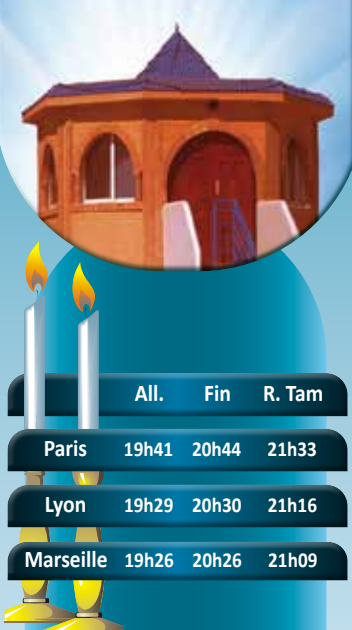
Les hérétiques refusent d'admettre la réalité divine et se détachent de la lumière de la Torah. Même si on leur apportait toutes les preuves du monde pour leur démontrer l'existence du Créateur, ils y resteraient aveugles. Car, celui qui se ferme sciemment les yeux ne peut voir. Aussi Moché dit-il aux enfants d'Israël « J'ai pris à témoin contre vous », afin de leur signifier que tout ne dépendait que d'eux.

Tout objet matériel finit par se détériorer. Un nouveau costume peut être porté un ou deux ans, peut-être jusqu'à une décennie. Mais, passée une certaine période, il finit par s'abîmer et n'est plus utilisable. Même un grand arbre aux racines solides n'est pas éternel. Le sable s'envole avec le vent d'un endroit à l'autre et ne reste pas à sa place. Quant à l'homme, élite de la Création, il est toutefois, lui aussi, mortel ; un nombre d'années limité lui a été imparti, au terme duquel il doit rendre son âme au Saint béni soit-Il. Seuls les cieux et la terre sont éternels, d'où le choix de Moché pour les désigner comme témoins de l'alliance divine. Cependant, ils ne le sont que pour le croyant, car celui qui refuse de croire ne se laissera jamais convaincre.

Je connais de nombreux individus qui acquiescent à mes paroles sur le judaïsme et le respect des mitsvot, mais, en leur for intérieur, n'y adhèrent pas. Quand je leur parle de leurs affaires, je constate soudain un réel intérêt, puisqu'ils mettent alors à contribution toutes leurs cellules grises. Tels des aveugles, ils ne pensent pas au jour de la mort qui les attend. Lorsque leur heure sonnera, combien seront-ils tristes et couverts de honte de s'être conduits de manière si stupide de leur vivant ! Cependant, il sera trop tard pour faire marche arrière.

Lorsqu'un roi annonce sa venue dans la ville, tous les citoyens sortent à sa rencontre pour assister à ce spectacle. Si l'un d'eux, non intéressé, reste chez lui, il le regrettera ensuite sans doute. Non seulement il aura manqué ce rare événement, mais, en plus, il n'aura pas reçu les cadeaux distribués par le monarque à tous ceux qui l'ont honoré par leur présence. Quelle sera sa déception d'apprendre que l'un a reçu une maison, l'autre une vigne et le troisième des pierres précieuses ! Restés les mains vides, s'il se résout finalement à sortir pour être, lui aussi, gratifié d'un présent, le roi aura déjà rejoint son palais.

De même, l'homme qui s'enferme dans ses idéologies et refuse de croire en D.ieu en sort grandement perdant, car la foi est le plus grand cadeau, qui nous permet d'accéder à une merveilleuse compréhension des choses



	All.	Fin	R. Tam
Paris	19h41	20h44	21h33
Lyon	19h29	20h30	21h16
Marseille	19h26	20h26	21h09

**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

**Jérusalem • Pninei David**  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

**Ra'anana • Kol 'Haïm**  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • Fax: +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

- ### Hilloulot
- Le 12 Tichri, Rabbi Yéhiel Mikhel de Zwill
  - Le 13 Tichri, Rabbi Chaoul Adadi
  - Le 14 Tichri, Rabbi Yossef Tsvi Douchinsky
  - Le 15 Tichri, Rabbi Mordekhaï Leifer, l'Admour de Nadvorna
  - Le 16 Tichri, Rabbi Moché Zakhout, auteur du Choraché Hachémot
  - Le 17 Tichri, Rabbi Aharon Cohen Tanougi, décisionnaire à Tunis
  - Le 18 Tichri, Rabbi Bétsalel Ransburg



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### Le bien pour le mal

Je voudrais rapporter ici une anecdote personnelle. Il y a quelques années, un notable médit de moi. Il ternit ma réputation en public de façon très choquante.

Avec le temps, la roue a tourné et ses affaires ont périclité. Pour se relever de sa chute, il eut besoin de mon soutien, et il semblait de toute évidence que moi seul pouvais l'aider à se tirer de la situation difficile dans laquelle il était tombé. C'est ainsi que je fis tout mon possible pour le sortir de cette impasse, jusqu'à ce qu'il retombe sur ses pieds. J'allai même jusqu'à lui rendre visite dans sa nouvelle maison, y fixer la mézouza et le bénir en lui souhaitant tout le bien.

Je remis également à cette famille, à l'occasion de leur installation dans leur nouvelle demeure, un joli présent : une très belle photo de mon grand-père, le Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto zatsal.

En réalisant combien je les avais soutenus, cet homme et son épouse ne savaient comment me rendre le bien que je leur avais fait, d'autant plus que je ne leur avais absolument pas gardé rancune, comme si cette personne n'avait jamais nui à ma réputation.

Aussi se confondirent-ils en remerciements. Sous l'effet de l'émotion, ils laissèrent échapper des larmes. Ils sortirent ensuite de leur poche de nombreux billets qu'ils voulurent me donner en guise de remerciement pour mon aide. Je refusai poliment cet argent, leur expliquant que je n'étais pas prêt à prendre un quelconque paiement pour mes actes.

Cette réplique les émut une fois de plus aux larmes et, grâce à D.ieu, cela donna l'impulsion à une démarche de repentir absolu, si bien qu'aujourd'hui, ils pratiquent la Torah et les mitsvot en Juifs authentiques.

Lorsque mes proches me demandèrent pourquoi j'avais refusé d'accepter cet argent, je leur répondis que, le cas échéant, cela aurait été comme si je me faisais rétribuer par ce couple. Peut-être auraient-ils ensuite pensé avoir ainsi réparé la médisance dont ils s'étaient rendus coupables, ce qui aurait entravé toute velléité de téchouva. Mais, lorsqu'ils constatèrent mon refus de recevoir cet argent pour l'aide appréciable que je leur avais apportée, ils comprirent qu'il leur faudrait particulièrement se repentir de cette faute, ce qu'ils firent effectivement.

### DE LA HAFTARA

« **David prononça (...).** » (Chmouel II chap. 22)

Lien avec la paracha : la haftara relate le cantique prononcé par le roi David, ce qui rejoint le sujet de notre paracha où est écrit celui entonné par Moché.

### CHEMIRAT HALACHONE

#### Être précis pour transmettre une information négative

Le fait que des critiques ont été prononcées dans un but constructif n'est pas suffisant pour permettre à l'auditeur de les considérer comme un fait. Il est permis d'écouter des critiques pour une visée positive, mais il est interdit d'y prêter crédit. Toutefois, il est autorisé d'agir en conséquence, en tenant compte de cette information et en supposant qu'elle peut contenir des éléments véridiques.

C'est pourquoi la première condition à remplir pour transmettre des informations négatives avec une bonne intention est de les avoir soi-même entendues de la personne directement concernée. Néanmoins, du fait qu'il est défendu de croire à de la médisance comme un fait avéré, on ne doit pas non plus la présenter comme telle. Dans les cas où il est permis de transmettre une information entendue de manière indirecte, il faut préciser qu'on ne la tient pas de source sûre.



### PAROLES DE TSADIKIM

#### Comment conserver l'élan des jours redoutables ?

Le halo de pureté propre au jour de Kippour, le plus saint de l'année, nous enveloppe encore aujourd'hui. Notre ressemblance aux créatures célestes ne s'est pas effacée de notre mémoire. La question est de savoir de quelle manière il est possible de conserver cette atmosphère élevée tout au long de l'année.

Chacun d'entre nous a certainement profité de ces instants où la spiritualité domine pour prendre sur lui un engagement ou l'autre grâce auquel il a pu se présenter au Tribunal céleste accompagné par un avocat plaidant pour sa défense. Mais, à nouveau, le même problème surgit : que faire pour s'en tenir à cet engagement sur le long terme, pour faire perdurer le sérieux de cette période et continuer à s'y conformer le reste du temps ?

Le meilleur conseil consiste à consacrer une plage horaire à l'étude d'ouvrages de morale. Dans un appartement, un miroir est placé dans presque chaque chambre. Nous nous y regardons, puis, uniquement après nous être assurés que notre présentation est correcte, nous sortons à l'extérieur. Il en est de même de l'étude de la morale : elle révèle à l'homme tous les vices existant, ainsi que les diverses ruses de son ennemi, le mauvais penchant, et son redoutable pouvoir d'imagination. Cette étude lui permet ainsi d'améliorer ses traits de caractère et ses actes. Seulement ensuite, il peut se mêler aux autres et se comporter correctement à leur égard, comme un Juif fidèle à son Créateur.

Le 'Hafets 'Haïm zatsal souligne la vertu de cette étude : « Le Ari Zal, dans ses ouvrages saints, et le Gaon de Vilna, dans son commentaire sur Michlé, insistent sur l'importance d'étudier quotidiennement des ouvrages de morale. À notre époque, où hérétiques et contrevenants à la religion se sont malheureusement multipliés, il est impératif de se renforcer dans l'étude de la morale, seule capable de nous permettre de rester fermement sur nos positions sans nous effondrer.

« À quoi cela peut-il être comparé ? À un individu qui marche sur un chemin quand, soudain, se lève une grande tempête. S'il ne serre pas ses vêtements, ils risqueront de s'envoler et il se retrouvera nu. De même, de nos jours où souffle un vent d'hérésie dans le monde, si on ne s'attache pas fermement à l'étude de la morale, vêtement protégeant la Torah, on risque de se laisser emporter par ce vent. »



## PERLES SUR LA PARACHA

### Une prière qui perce les cieux

« Voyez maintenant, c'est Moi qui suis D.ieu et nul dieu à côté de Moi ! » (Dévarim 32, 39)

L'auteur du Mégalé Amoukot interprète ce verset de manière allusive. Il existe neuf cent cinquante-cinq cieux ; dans les neuf cents premiers, résident les anges, tandis que dans les cinquante-cinq supérieurs, ils ne sont pas autorisés à pénétrer, ce domaine étant réservé à D.ieu. Cette idée se retrouve à travers le verset « Vois (hen), l'Éternel, ton D.ieu, possède les cieux », où le terme hen équivaut numériquement à cinquante-cinq.

Moché perça les cieux par sa prière, en s'appuyant sur les neuf cents versets du Michné Torah (livre de Dévarim). Il put alors voir, dans tous ces cieux, les diverses créatures célestes. Mais, lorsqu'il arriva au premier des cinquante-cinq cieux supérieurs et l'ouvrit, il réalisa qu'ils étaient le domaine exclusif de l'Éternel et s'exclama : « Voyez maintenant, c'est Moi qui suis D.ieu et nul dieu à côté de Moi ! » D'ailleurs, à partir de ce verset jusqu'à la fin de Dévarim, nous comptons cinquante-cinq versets.

### La guérison dans le sillage de la délivrance

« Je frappe et Je guéris. » (Dévarim 32, 39)

Dans le Zohar, Rabbi Yossi affirme : « Dans les temps futurs, le Saint béni soit-Il apportera la guérison complète aux enfants d'Israël, si bien qu'ils n'auront plus aucun défaut. Car ils sont la réparation du monde, à l'image des vêtements de l'homme qui sont la réparation du corps. Tel est le sens du verset "Les choses se présentent comme un vêtement" (Iyov 38, 14). »

Lors de la résurrection des morts, les hommes se relèveront de la poussière dans l'état où ils sont entrés dans la tombe : les boiteux le seront encore, les aveugles également. Ceci afin qu'on ne puisse pas dire qu'il s'agit d'autres personnes.

Seulement ensuite, D.ieu les guérira et ils seront entièrement sains. Le monde sera alors parfait et, « en ce jour, l'Éternel sera Un et unique sera Son Nom ».

### Sur la sépulture de Moché

« De loin seulement tu verras le pays. » (Dévarim 32, 52)

Moché fut enterré dans le territoire de Gad, conformément à l'interprétation de la bénédiction reçue par ce dernier de son père Yaakov : « Là se trouve cachée la part du législateur. » (Dévarim 33, 21)

Dans son ouvrage Od Yossef 'Haï, Rabbénou Yossef 'Haïm note que, si l'on divise le mot minégued en deux, on obtient min Gad, d'où une nouvelle lecture de notre verset : « Depuis Gad, tu verras le pays. » Moché pourra voir la terre d'Israël à partir du territoire de Gad où il reposera.

## ... LA CHÉMITA ...

Les fruits de l'arbre n'ont pas le statut de séfi'hin, car il est évident que cet arbre n'a pas été planté durant cette année. De même, nos Sages n'ont pas interdit en tant que séfi'hin les plantes qu'on n'a pas l'habitude de semer, ainsi que celles ayant poussé sur un champ ou un jardin non réservé à l'agriculture, parce que, généralement, on ne sème pas sur ce type de terrains pour certaines raisons.

Bien que les bananes poussent par terre, elles n'ont pas le statut de séfi'hin, car, même si on les plante au début de l'année, elles ne donneront pas de fruit avant la deuxième année. En outre, il s'agit de plantes qui restent en terre plusieurs années et, chaque année, donnent de nouveaux fruits. Toutefois, ces fruits sont soumis aux lois de sainteté de ceux de la chémita.

Les plantes qui donnent des fruits plus qu'une seule année, la deuxième année, leurs fruits sont exempts de l'interdit des séfi'hin, car la plupart d'entre eux sont alors commercialisés. Il s'agit, par exemple, de la menthe ou de la papaye.

D'après certains, la menthe est interdite à titre de séfi'hin, du fait que, de nos jours, on a l'habitude de la semer. D'après la stricte loi, elle n'est néanmoins pas interdite, parce qu'il s'agit d'une plante donnant ses produits durant plusieurs années. Même selon les avis plus stricts, il est uniquement défendu de la consommer, mais on peut en tirer profit, comme c'est le cas des autres plantes ayant le statut de séfi'hin. Aussi, il est permis de respirer l'odeur de feuilles de menthe ayant poussé la septième année. Même si on les a plantées essentiellement dans ce but, elles ne sont pas interdites à titre de séfi'hin.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### L'Éternel, content de Son sort

« Car le lot du Seigneur, c'est Son peuple, Yaakov, Sa part d'héritage. » (Dévarim 32, 9)

Dans le Tana debé Eliahou, il est écrit que l'une des vertus du Saint béni soit-Il est qu'« Il se réjouit de Son lot ». Dans son ouvrage Néfech Ha'haïm, Rav 'Haïm de Volozhin s'interroge sur le sens de cette affirmation, alors que le monde entier appartient à D.ieu, qui le dirige.

Le Gaon de Vilna zatsal explique que le lot de l'Éternel se réfère au peuple juif, comme il est écrit : « Car le lot du Seigneur, c'est Son peuple, Yaakov, Sa part d'héritage. » Il ajoute que le Créateur se réjouit du peuple juif, quel que soit son niveau spirituel.

J'ajouterai que la joie et la satisfaction procurées par les enfants d'Israël à l'Éternel correspondent essentiellement au moment où ils se repentent et se rapprochent de Lui. Au départ, lorsqu'ils Lui tournent le dos et abandonnent Torah et mitsvot, Il ressent une peine immense, comme un roi dont le fils a quitté le palais. Il se plaint alors en disant : « Malheur à Moi dont les fils ont été exilés de Ma table et qui M'ont quitté ! »

Puis, dès l'instant où ils éprouvent un éveil intérieur, décident de revenir vers leur Père céleste et se rattachent à la Torah et aux mitsvot, Sa joie ne connaît pas de limite. Ses chers enfants égarés, la prunelle de Ses yeux, expriment enfin le désir de se rapprocher de Lui, de se trouver dans Sa proximité. Pour leur témoigner Son affection, Il leur remet un précieux cadeau, l'âme sainte, étincelle divine supérieure qui, lors leur éloignement du Créateur, les avait quittés. Heureux de leur retour à Lui, Il se réjouit de leur restituer leur âme, ce bijou qu'ils avaient perdu.

Si un roi humain appelle son serviteur afin de lui offrir un cadeau et que celui-ci refuse, il sera très irrité contre lui et le punira pour cet affront. Il en est de même du Roi des rois, le Saint béni soit-Il. Le mauvais penchant détourne le cœur de l'homme et l'incite au péché. Se laissant séduire, il s'engage sur une mauvaise voie et s'éloigne par conséquent de D.ieu. Or, non seulement Il se montre longanime à son égard, mais, en plus, l'appelle pour qu'il abandonne ses péchés et adhère de nouveau à Lui et à Sa Torah.

# LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



## Comment se réjouir durant toute la fête

La mitsva qui caractérise Souccot est « Tu te réjouiras pendant la fête (...) et tu n'auras que joie ». Comme nous le savons, le Saint béni soit-Il n'exige jamais de nous ce qui outrepassé nos forces et potentialités. Aussi, comment nous demander de rester joyeux durant sept jours entiers, sans la moindre pointe de tristesse ? Pourquoi notre Père, qui connaît nos limites, nous impose-t-Il une tâche si difficile ?

Pour répondre, Rabbi 'Haïm HaCohen zatsal, surnommé « Ha'Helbon » pose une autre question : dans la bénédiction méén chaloch [prononcée après avoir consommé la quantité requise de vin, de pâtisserie ou de raisins, figues, grenades, olives ou dattes], nous ajoutons « Réjouis-nous, Éternel notre D.ieu, en ce jour de la fête de Souccot ». Pourtant, si le Créateur nous ordonne de nous réjouir, nous devrions a priori le faire nous-mêmes ; pourquoi donc Le sollicitons-nous à cet égard ?

De fait, l'homme n'est pas en mesure d'exécuter à lui seul cette mitsva, très ardue. Il est capable d'accomplir facilement celles des quatre espèces et de la soucca ; il suffit d'acheter les premières et de construire cette cabane pour y séjourner. Par contre, ses nombreux soucis l'empêchent de se réjouir pleinement durant la fête. C'est pourquoi il lève les yeux vers le Ciel et Lui demande : « Maître du monde, j'aimerais tant respecter ce commandement de tout mon cœur et éprouver une joie infinie, car j'aspire à me plier à Tes ordres. Cependant, ceci m'est difficile. Je suis certes heureux, mais Tu me demandes de l'être entièrement... »

L'homme prend conscience de son incapacité personnelle à réaliser cet ordre divin. Il se tourne alors vers le Créateur,

en quête de Son aide. C'est alors qu'il réalise qu'il n'est rien en mesure de faire sans avoir recours à l'assistance divine.

Quand le Juif comprend que l'Éternel est à l'origine de tout acte, son cœur s'emplit d'une joie immense. Car l'homme accède au bonheur authentique lorsqu'il ressent que le Saint béni soit-Il est extrêmement proche de lui, l'aime d'un amour sans borne et lui apporte une aide illimitée. Celui qui accède à la perception de cette réalité profonde qu'est la proximité de l'Éternel avec Son peuple, sa confiance se raffermira. Par ailleurs, il comprendra la vanité de la vie de ce monde, en comparaison avec le puissant lien l'unissant avec son Créateur.

Par conséquent, la joie de Souccot est celle de la proximité avec l'Éternel. Comment y parvenir ? En comprenant notre impuissance. Nous la réalisons lorsque nous tentons de nous réjouir lors de la fête et constatons que nous n'y parvenons pas pleinement. Nous nous tournons alors vers D.ieu et saisissons qu'en réalité, c'est Lui qui fait tout et il n'existe rien en-dehors de Lui. Concevant la profondeur de la proximité divine, nous sommes emplis d'une joie débordante. Car l'Éternel nous permet de nous réjouir de Sa proximité.

### Donner le ton à la vie

Toutefois, on ne peut faire totalement abstraction des multiples défis, déceptions et chutes qui emplissent notre journée. Comment donc oublier tout ceci et être pleinement joyeux ?

Rav Aharon Margalit chelita souligne que l'homme ne choisit pas le dessin de sa vie, mais en choisit les couleurs. Il décide de rire ou de pleurer, de se plaindre ou de se réjouir. Tout dépend de son choix personnel. Il est important de savoir que D.ieu a donné à notre vie un certain aspect, que nous ne pouvons donc contrôler. Nous sommes uniquement en mesure de sélectionner ses couleurs.

Que signifie le dessin de notre vie ? Il s'agit des divers défis auxquels le Saint béni soit-Il nous confronte. Il ne nous demande pas si notre père et notre mère

nous conviennent en tant que tels, quels frères et sœurs nous désirons avoir ni de quel groupe sanguin nous voulons être. Il nous fixe une réalité, tandis qu'il nous incombe de décider comment accomplir notre mission avec ces données.

Tant que l'homme n'accepte pas la réalité qui est sienne, il ne peut avoir suffisamment d'humilité et de soumission envers le Créateur pour y déceler Sa main et comprendre que c'est Lui qui a décidé de le placer face à une certaine adversité. Dès lors, il la vivra difficilement.

« Le Saint béni soit-Il donne à chacun des forces en fonction des défis et des tâches qui se présenteront à lui dans ce monde », ajoute le Rav Margalit. « Comme l'a dit le roi David, "Il répand la neige comme des flocons de laine" (Téhilim 147, 16). Avant de descendre sur terre, chacun reçoit de D.ieu toutes les forces dont il aura besoin au cours de son existence pour triompher des épreuves qui se placeront sur sa route. À l'heure de vérité, lorsqu'il est confronté à l'épreuve, s'il est intelligent, il utilisera ces forces. »

Si l'Éternel nous a choisis, précisément nous, pour nous placer face à une difficulté donnée, c'est le signe que nous détenons le potentiel nécessaire pour la surmonter. Cette capacité n'est pas donnée à tout un chacun. Comment être sûr de la détenir ? Le fait d'être testé sur ce point par le Créateur est la preuve qu'on la détient.

L'homme qui accepte la réalité dans laquelle il a été plongé et comprend que tout dépend du point de vue selon lequel il regarde les choses, l'espace d'un instant, sa vie change du tout au tout. Jusqu'à présent, il tentait de lutter contre la réalité, devant laquelle il était impuissant. Cela l'avait rendu amer, coléreux, déchiré, pessimiste et désagréable, voire agressif envers son entourage.

Par contre, dès lors qu'il admet la réalité et la comprend, il parvient à la concevoir sous un angle positif et sain, en plaçant sa foi dans le Créateur et en reconnaissant les forces dont Il l'a doté pour surmonter brillamment ses difficultés.